

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014

**Tartrate de sodium et de potassium,**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Tartrate de sodium et de potassium,

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** PS5020SS

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:**

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.  
860 Gitts Run Road  
Hanover, PA 17331  
1-717-632-1291

**Numéro de téléphone de secours:**

**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**

Non classé pour les dangers physiques ou pour la santé selon GHS.

**Mentions d'avertissement :** Aucun(e)

**Mentions additionnelles de danger:**

Aucun(e)

**Déclaration de mise en garde:**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 6381-59-5	Tartrate de sodium et de potassium, ACS	20 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	80 %
Pourcentages par poids		

**SECTION 4: Mesures de premiers soins**

**Description des mesures de premier secours**

**Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin si l'inconfort ou l'irritation persiste. Administrer de la respiration artificielle,

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014

**Tartrate de sodium et de potassium,**

si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

**Après contact avec la peau :**

Laver la zone avec du savon et de l'eau. Rincez soigneusement. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Consulter immédiatement un médecin. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Remove contact lens(es) if able, while rinsing.

**Après ingestion :**

Rincer abondamment la bouche. Ne PAS faire vomir. Faire boire de petites gorgées d'eau aux personnes exposées. Consulter immédiatement un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Irritation. Nausée. Mal de tête. Des difficultés respiratoires.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**

**Agent d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés:**

En environnement de laboratoire, suivre les procédures de suppression des incendies de laboratoire. Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:** Aucun(e)

**Conseil pour pompiers:**

**Équipement de protection:**

Use NIOSH-approved respiratory protection or breathing apparatus.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Écarter du feu les contenants de produits ou les arroser d'un jet d'eau pour les garder au frais comme mesure de protection.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Porter l'équipement de protection. Si possible, arrêter le déversement. Protéger loin de toutes les personnes ne portant pas de protection. Assurer une ventilation adéquate. Éloigner des sources d'allumage. Protéger de la chaleur. Contenir les matières déversées en aménageant des digues ou à l'aide d'un absorbant inerte.

Transférer dans un récipient d'élimination ou recyclé.

**Précautions environnementales:**

Recueillir la terre contaminée pour la caractérisation selon la Section 13. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un aspirateur, ou en utilisant des matériaux absorbants. Placer dans des contenants correctement étiquetés pour récupération ou élimination. En environnement de laboratoire, suivre les procédures du Plan hygiène en milieu chimique. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014

**Tartrate de sodium et de potassium,**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de faire gicler ou de pulvériser en espace clos.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer loin d'aliments. Assurer la ventilation des réservoirs. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants. Maintenir le contenant bien fermé. Avoid storage near extreme heat, ignition sources, or open flame. Store in cool and dry conditions in well sealed containers.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Paramètres de contrôle:**

**Contrôles techniques appropriés:** Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Protection respiratoire:** Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié en cas de hautes concentrations. Utiliser un dispositif respiratoire approprié en cas de dégagement d'aérosols et de brume. For spills respiratory protection may be advisable.

**Protection de la peau:** Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Tenir compte des taux de diffusion et de la dégradation lors du choix de matériau des gants.

**Protection oculaire:** Lunettes de protection à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

**Mesures générales d'hygiène:** Les mesures de précaution correspondent à celles concernant le maniement de produits chimiques. Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé. Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Keep away from food, beverages, and feed sources. Do not inhale gases, fumes, dust, mist, vapor, and aerosols.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide clair et incolore	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	Non explosif Non explosif
<b>Odeur :</b>	Inodore	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Sans objet
<b>Seuil d'odeur:</b>	Sans objet	<b>Densité de la vapeur:</b>	Sans objet
<b>Valeur pH:</b>	Sans objet	<b>Densité relative:</b>	Sans objet
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Sans objet	<b>Solubilités:</b>	Aucun(e)

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014

<b>Tartrate de sodium et de potassium,</b>			
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Sans objet	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	Sans objet	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation:</b>	Sans objet	<b>Température de décomposition:</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Aucune information	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Sans objet b. Dynamique: Sans objet
<b>Densité à 20°C:</b>	Sans objet		

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Aucun(e)

**Stabilité chimique:**

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Aucun(e)

**Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles, chaleur excessive, production de poussière.

**Matériaux incompatibles:**

Combustibles forts.

**Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes de sodium (Na<sub>2</sub>O, Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub>).

### SECTION 11: Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë:** Aucun(e)

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Domages/irritations oculaires sévères:** Aucune information additionnelle.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.

**Mutagenicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** No additional information.

**Persistance et dégradabilité:**

Facilement dégradable dans l'environnement.

**Potentiel bioaccumulatif:** Aucune information additionnelle.

**Mobilité dans le sol:** Aucune information additionnelle.

**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.

### SECTION 13: Précautions pour l'élimination

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 12.15.2014

**Tartrate de sodium et de potassium,**

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Consulter les règlements fédéraux, de l'état ou de la province, et les règlements locaux concernant l'élimination appropriée des déchets qui peuvent comporter une certaine quantité de ce produit.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**US DOT (Département des transports américain)**

**N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.

**Classe de risques:** Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non

**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Non réglementé.

**Classe de risques:** Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Non

**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

6381-59-5 Potassium Sodium Tartrate, TSCA not listed: non répertorié.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 12.15.2014

**Tartrate de sodium et de potassium,**

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

6381-59-5 Potassium Sodium Tartrate, TSCA not listed: non répertorié.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 0-0-0

**HMIS:** 0-0-0

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Abréviations et acronymes:**

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).